

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Règlement de fonctionnement de l'espace de co-working situé au Quai des Entrepreneurs – ouverture au télétravail

REF. : Délibération du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017
Décision de bureau du 7 mars 2019

E X P O S E

Par délibération du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017, le Conseil Communautaire a donné délégation au Bureau communautaire pour établir et approuver les règlements fixant les modalités d'accès et de fonctionnement des équipements et services communautaires.

Le Quai des Entrepreneurs, ouvert depuis le 7 janvier 2019, constitue le point d'ancrage et de convergence de tous les acteurs économiques locaux. Au-delà du regroupement des services, il propose un espace de travail partagé pour les créateurs, repreneurs et indépendants. L'accès à cet espace et son usage impliquent l'acceptation pleine et entière d'un règlement régissant les règles de vie et de bon fonctionnement du service.

Après une première année de fonctionnement et compte tenu des demandes enregistrées, il vous est proposé d'ouvrir cet espace aux télétravailleurs en appliquant les tarifs existants (tarifs non dégressifs et limités à la journée).

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, il vous est donc proposé :

- d'ouvrir cet espace aux salariés en position de télétravail,
- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 6 février 2020

Le Président,

Alain H



Le Président,
Alain HUNAUT
Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200206-159-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-02-2020

Publication le : 06-02-2020

Communauté de Communes Châteaubriantais
Bureau communautaire du

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le six février, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au Quai des Entrepreneurs à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
Mme. Jeannette BOISSEAU		X
M. Rudy BOISSEAU	X	
Mme Catherine CIRON	X	
Mme Michelle COCHET		X
Mme Valérie COUÉ	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
M. Bernard DOUAUD	X	
M. Alain DUVAL	X	
M. Jean GAVALAND	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Serge HÉAS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
M. Noël JOUAN		X
M. André LEMAITRE	X	
M. Jean LOUËR	X	
M. Michel POUPART	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20200206-159-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-02-2020

Publication le : 06-02-2020



Le Président,

Alain HUNAUT